

# Le projet d'établissement du Lycée

## Robert-Schuman



*Stimuler la **Cr**éativité, la **R**esponsabilité, le goût de l'**E**ffort et  
l'**A**utonomie dans le **T**ravail des **E**lèves*

**Chef de projet :** Yves LOOSE

**Groupe de pilotage :** Sabrina CANTO HANFF, Pascale HURY, Claudine MOENCH, Carole SCHINTGEN, Serge TUMBA, Paul WEBER

### Qu'est-ce que le projet **CREATE** ?

Le projet **CREATE** ou **COMMENT** amener les **élèves** à s'investir au quotidien dans leur **travail** scolaire, à développer leur goût pour l'**effort** tout en stimulant leur **créativité**, leur **responsabilité** et leur **autonomie**.

Depuis la rentrée 2017-2018, le LRSL propose une version légèrement remaniée du cours de français en 7C. Ceci afin de motiver davantage les élèves tout en leur offrant un soutien renforcé et un meilleur encadrement. Le but étant de consolider leurs compétences de base grâce à :

- ➔ Des ateliers créatifs hebdomadaires
- ➔ Une même thématique trimestrielle
- ➔ Un parcours individualisé
- ➔ Un travail en équipe
- ➔ Des activités et des animations trimestrielles autour d'un thème

Dès la rentrée 2018-2019, cette approche sera également mise en oeuvre dans les classes de 6C pour l'enseignement du français. Il en sera de même pour l'enseignement de l'anglais en 5C.

## L'enseignement du français en 7C

Une façon nouvelle de concevoir la classe ou comment faire naître, puis faire croître le goût pour la langue française

→ Six ateliers *CREATE* sont actuellement proposés en 7C à raison de deux leçons hebdomadaires. Ces ateliers sont basés sur les six domaines de compétences suivants :

1° Production écrite (PE)

2° Compréhension de l'écrit (CE)

3° Production de l'oral (PO)

4° Compréhension de l'oral (CO)

5° Vocabulaire (VOC)

6° Conjugaison (CONJ)

Ces ateliers ont pour objectif de renforcer les différents domaines de compétences qui servent de base à l'évaluation des élèves tout en privilégiant les activités ludiques et créatives. Il s'agit d'allier rigueur et méthode avec plaisir et créativité.

L'élève est évalué en fin de période (2 périodes par trimestre), chaque atelier d'une durée de 4 à 5 semaines se clôturant par des évaluations écrites et/ou orales notées sur 30 points.

→ Une même thématique est abordée tout au long d'un trimestre aussi bien dans les six ateliers (2 leçons) que dans les cours réguliers (3,5 leçons) suivant les trois unités proposées dans le **manuel au programme** *Fil d'Ariane 1*. Cette approche permet aux élèves de se familiariser progressivement avec un thème, un univers (les contes, les mythes, la littérature de jeunesse), d'**apprendre** et de **progresser dans un cadre sécurisant**.

- L'équipe enseignante propose **un parcours individualisé à chaque élève**. A la fin d'une période, l'élève est **orienté vers un atelier en fonction de ses faiblesses ou lacunes éventuelles, mais aussi de ses points forts**. Ainsi un élève peut suivre les 6 ateliers proposés tout au long de l'année tout comme il peut participer à un même atelier deux fois dans l'année afin de renforcer un domaine de compétences en particulier. Seuls l'atelier CO et l'atelier PO doivent obligatoirement être suivis au minimum une fois par année.
  
- Les enseignants qui assurent les cours réguliers et les différents ateliers travaillent **en équipe** et se concertent une fois par semaine afin **d'assurer un suivi régulier de chaque élève**. Pour l'élève, cela signifie qu'il apprend en côtoyant **différents enseignants** se familiarisant ainsi avec **différentes approches**, différentes personnalités. Néanmoins, il bénéficie toujours d'un contact privilégié avec son **titulaire principal** qui est à même de l'évaluer dans sa globalité. Enfin, l'élève est amené, au cours des ateliers, à fréquenter d'autres camarades que ceux de son groupe-classe ce qui favorise le développement de ses **compétences sociales**.
  
- Chaque trimestre se clôture par **une animation, une activité** en lien avec la thématique trimestrielle. C'est l'occasion pour tous les élèves de **recevoir des visiteurs** au sein de leur communauté (une conteuse, un écrivain de littérature pour la jeunesse), **de s'ouvrir au monde**, d'organiser des sorties culturelles et ludiques (un rallye mythologique au centre-ville), de participer à un Concours de lecture, sans oublier les activités interdisciplinaires et la collaboration d'une professeure de théâtre qui coanime l'atelier PO.
  
- **Un cours de renforcement (CR) hebdomadaire** de 90 minutes est proposé en dehors des horaires réguliers. Il s'agit d'un cours uniquement destiné aux élèves présentant des difficultés générales en français et non des difficultés ponctuelles en lien avec la matière traitée en classe de 7C. Chaque trimestre, le responsable du CR, en concertation avec l'équipe enseignante, se charge d'inscrire les élèves qui devraient bénéficier de ce soutien obligatoire.

# L'enseignement de l'anglais en 5C

- A partir de la rentrée 2018-2019, les leçons prévues par semaine dans l'horaire des 5C sont réparties de la manière suivante : 1 semaine de 5,5 leçons assurées par les enseignants attitrés des 5C, suivie d'une semaine de 3,5 leçons + 2 leçons consacrées à des **ateliers bimensuels** axés sur les **4 domaines de compétences** (*reading - writing - speaking - listening*).
- **Chaque trimestre** les enseignants d'anglais consacrent **4 x 2 heures** à des ateliers divers ayant comme fil conducteur **le même thème** initialisé lors des cours réguliers et repris de façon plus ludique et créative lors des **ateliers CREATE**. Tous les élèves sont répartis entre les ateliers, les enseignants prenant soin d'attribuer **un atelier adapté aux besoins personnels de chaque élève**.
- Ainsi, compte tenu du niveau de ses compétences, un élève est orienté systématiquement vers un atelier qui vise à **renforcer les compétences linguistiques** lui faisant particulièrement défaut ou un atelier qui vise à **encourager un talent** spécifique. Par ailleurs, la conception des ateliers est telle que les valeurs du projet **CREATE** sont accentuées et prises en considération : **créativité, responsabilité, goût de l'effort et autonomie** dans le travail de l'élève.
- **Le travail en équipe des enseignants** d'anglais se poursuit au-delà des ateliers bimensuels gérés en commun, puisqu'ils se concertent une fois par semaine pour planifier les cours réguliers. Ainsi, l'équipe d'enseignants s'assure que l'élève bénéficie non seulement d'un **enseignement plus cohérent**, mais aussi d'une **évaluation plus équitable** tout en respectant le programme officiel.
- A la fin de chaque trimestre, la **thématique trimestrielle est clôturée par un spectacle ou une activité** impliquant toutes les classes de 5C.

Create